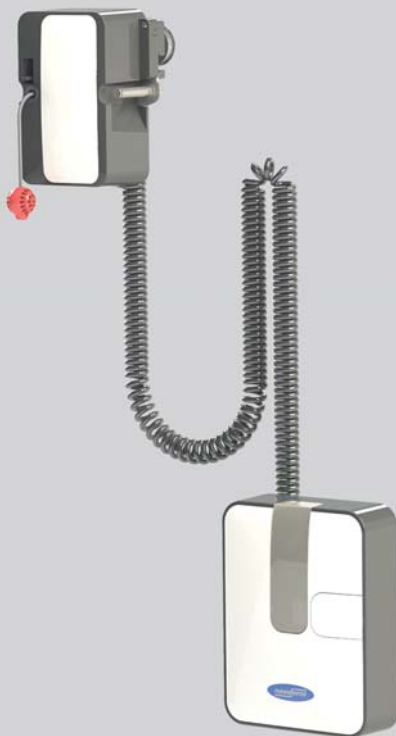




NovoPort[®] IV

WN 903012-70-6-50 09-2018



FR Copyright et exclusion de responsabilité

© 2018 TORMATIC®

Toute reproduction (en tout ou partie), diffusion ou exploitation de ce document, que ce soit sous forme électronique ou mécanique, y compris la photocopie et l'enregistrement, indépendamment de l'utilisation recherchée, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de TORMATIC.

Sommaire

1	À propos de cette notice	3
1.1	Sommaire et groupe cible	3
1.1.1	Illustrations	3
1.2	Pictogrammes et signalisation de mise en garde	3
1.2.1	Symboles de danger	4
1.2.2	Symboles informatifs	4
2	Sécurité	5
2.1	Utilisation conforme	5
2.2	Mauvais usage prévisible	6
2.3	Qualification du personnel	6
2.4	Risques pouvant émaner du produit	7
3	Description du produit	8
3.1	Aperçu général du produit	8
3.2	Caractéristiques techniques	8
3.3	Plaque signalétique du type	9
3.4	Organes de commande	9
3.5	Fonctionnement du dispositif de sécurité intégré	9
4	Installation et montage	10
4.1	Consignes de sécurité pour l'installation et le montage	10
4.2	Motorisations et accessoires	10
4.3	Composition de la fourniture	10
4.4	Préparation du montage	11
4.5	Montage de la motorisation de porte de garage	11
4.5.1	Déverrouillage de la tête d'entraînement	13
4.6	Câblage de la motorisation de la porte de garage - Raccordement au réseau et commande	14
4.6.1	Schémas de raccordement	15
4.6.2	Générateur d'impulsions et dispositifs de sécurité externes	16
4.7	Pose de l'antenne	17
4.8	Contact de portillon	17
4.9	Programmation de la tête d'entraînement	18
4.9.1	Préparation	19
4.9.2	Menu 1 : programmation de la fonction démarrage pour l'émetteur portatif	19
4.9.3	Menu 2 : programmation de la fonction éclairage pour l'émetteur portatif	19
4.9.4	Effacement de tous les émetteurs portatifs programmés sur la tête d'entraînement	20
4.9.5	Menu 3 + menu 4 : réglage des positions finales	20

4.9.6	Course d'apprentissage de l'effort	21
4.9.7	Contrôle de la limitation d'effort.....	22
4.10	Réglages spéciaux	23
4.10.1	Ouverture du menu « Réglages spéciaux »	23
4.10.2	Menu 5 + menu 6 : Limitation d'effort pour l'ouverture et la fermeture	23
4.10.3	Menu 7 : réglage des durées d'éclairage	24
4.10.4	Menu 8 : ajustements de la porte	24
4.10.5	Menu 9 : réglages d'autres types de modes opératoires	25
4.10.6	Menu H : réglages STOPP-A	26
4.11	Directive TTZ - Protection anti-effraction pour portes de garage	26
4.11.1	Réalisation de la protection anti-effraction	26
4.11.2	Enlèvement de la protection anti-effraction	26
4.12	Achèvement de l'installation	27
4.13	Pose de l'autocollant de mise en garde	27
5	Utilisation	28
5.1	Consignes de sécurité pour l'utilisation	28
5.2	Ouverture et fermeture de la porte de garage (en fonctionnement normal)	28
5.3	Ouverture et fermeture manuelles de la porte de garage	29
5.4	Ouverture et fermeture de la porte de garage (autres modes opératoires)	30
6	Recherche des défauts	31
7	Affichage de diagnostic	32
7.1	Rétablissement des réglages d'usine	33
7.2	Compteur de cycles	33
8	Cahier d'inspection et de contrôle	34
8.1	Test de la motorisation de la porte de garage	35
9	Listes de contrôle	36
9.1	Liste de contrôle du système de porte	36
9.2	Justificatif de contrôle et de maintenance du système de porte	37
10	Entretien / Contrôle	38
11	Nettoyage / entretien	38
12	Démontage / Élimination	39
12.1	Démontage	39
12.2	Élimination	39
13	Conditions de garantie	39
14	Déclaration de conformité et d'incorporation	40
14.1	Déclaration d'incorporation selon la directive Machines 2006/42/UE	40
14.2	Déclaration de conformité selon directive 2014/53/UE	41

1 À propos de cette notice

1.1 Sommaire et groupe cible

Cette notice décrit la motorisation de porte de garage de la série modulaire NovoPort® IV (ci-après : « le produit »). Elle s'adresse aussi bien au personnel technique chargé des travaux de montage et d'entretien qu'à l'utilisateur final du produit.

Dans la présente notice, seule la commande par émetteur portatif est décrite. Les autres appareils de commande fonctionnent d'une façon analogue.

1.1.1 Illustrations

Les illustrations contenues dans cette notice sont destinées à vous permettre de mieux comprendre le sujet et les étapes des interventions. Les représentations matérielles sont montrées dans les illustrations à titre d'exemple et peuvent différer légèrement de l'aspect réel de votre produit.

1.2 Pictogrammes et signalisation de mise en garde

Les pictogrammes suivants accompagnent dans cette notice des informations importantes.



DANGER

... signale un risque de niveau élevé, entraînant la mort ou des blessures graves s'il n'est pas évité.



ATTENTION

... signale risque de niveau moyen, pouvant entraîner la mort ou des blessures graves s'il n'est pas évité.



PRUDENCE

... signale un risque de niveau faible, pouvant entraîner des blessures légères ou modérées s'il n'est pas évité.

1.2.1 Symboles de danger



Danger !

Ce symbole vous signale un risque immédiat pour la vie et la santé des personnes pouvant aller jusqu'à des blessures graves voire jusqu'à la mort.



Danger !

Danger dû à l'électricité !

Ce symbole vous signale les risques liés au courant électrique.



Attention !

Risque d'écrasement !

Ce symbole vous signale des situations dangereuses présentant un risque d'écrasement des membres du corps humain.



Attention !

Risque d'écrasement !

Les passages dotés dans le texte de ce symbole vous informent de situations dangereuses présentant un risque d'écrasement pour l'ensemble du corps humain.

1.2.2 Symboles informatifs

AVIS

REMARQUE

... signale des informations importantes (par exemple sur le risque de dommages matériels) mais non liées à un danger.



Information

Les conseils et les informations complémentaires sont signalés par le symbole de la main avec l'index tendu ainsi que par le mot « Information » en caractères gras.

2 Sécurité

Observez par principe les consignes de sécurité suivantes :



Risque de blessures du fait de la non-observation des consignes de sécurité et des instructions !

Tout manque de respect des consignes de sécurité et des instructions peut entraîner une électrocution, des brûlures ou des blessures graves.

- L'observation des consignes de sécurité et des instructions indiquées dans cette notice permet d'éviter des dommages corporels et matériels pendant les travaux avec et sur le produit.
- Lisez et observez toutes les consignes de sécurité et instructions.
- Veuillez respecter toutes les indications contenues dans cette notice relatives à l'utilisation conforme du produit.
- Conservez toutes les consignes de sécurité et toutes les instructions pour pouvoir vous y reporter ultérieurement.
- L'installation ne doit être réalisée que par du personnel technique qualifié.
- Toute modification du produit ne peut être entreprise qu'après autorisation expresse du fabricant.
- Utilisez exclusivement les pièces de rechange d'origine du fabricant. Les contrefaçons ou les pièces de rechange défectueuses peuvent occasionner des dommages, des dysfonctionnements, voire la défaillance complète du produit.
- Les enfants de plus de 8 ans et toute personne ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou ne possédant pas l'expérience et/ou les connaissances nécessaires peuvent utiliser l'appareil pour autant qu'ils bénéficient d'une supervision ou qu'ils aient reçu une instruction adéquate relative à une utilisation sûre de l'appareil et qu'ils aient compris les dangers liés à cette utilisation.
- Il est interdit aux enfants de jouer avec l'appareil. Il est interdit aux enfants d'effectuer le nettoyage et l'entretien de l'appareil sans surveillance.
- Le fabricant ainsi que son représentant déclinent toute responsabilité et tout recours en dommages et intérêts en cas de non-observation des consignes de sécurité et des instructions indiquées dans cette notice ainsi que de la réglementation locale de prévention des accidents en vigueur pour le domaine d'utilisation et des consignes générales de sécurité.

2.1 Utilisation conforme

- Ce produit a été exclusivement conçu pour ouvrir et fermer les portes de garage à équilibrage par poids ou par ressorts.
Il est interdit d'utiliser ce produit sur des portes non dotées d'un mécanisme à équilibrage par poids ou par ressorts.
- Le produit est compatible exclusivement avec les produits de la société Novoferm.

- Toute modification du produit ne peut être entreprise qu'après autorisation expresse du fabricant.
- Le produit est destiné exclusivement à l'usage domestique.

2.2 Mauvais usage prévisible

Tout autre utilisation que celle décrite au chapitre 2.1 est considérée comme mauvais usage raisonnablement prévisible, comme par exemple :

- l'utilisation en tant que motorisation pour portes coulissantes
- la mise en œuvre sur des portes dénuées de mécanisme à équilibrage par poids ou par ressorts

Le fabricant n'assume aucune responsabilité pour d'éventuels dommages matériels et/ou corporels résultant du mauvais usage raisonnablement prévisible ou du non-respect des consignes de la présente notice.

2.3 Qualification du personnel

Seul le personnel connaissant cette notice et conscient des dangers liés à la manipulation de ce produit est autorisé à utiliser ce dernier.

Les diverses tâches demandent des qualifications différentes qui sont indiquées dans le tableau 2-1.

Tableau 2-1 Vue d'ensemble des qualifications minimum requises pour le personnel

Tâche	Opérateur	Personnel qualifié doté d'une formation adéquate, par exemple mécanicien industriel ^a	Électricien qualifié ^b
Mise en place, montage, mise en service		x	x
Installation électrique			x
Utilisation	x		
Nettoyage	x		
Entretien	x	x	x
Travaux d'ordre électrique (relève de pannes, réparation et désinstallation)			x
Travaux d'ordre mécanique (relève de pannes et réparation)		x	
Élimination	x	x	x

- Est considéré comme qualifié le personnel capable, du fait de sa formation spécialisée, de ses connaissances et de son expérience, ainsi que de la connaissance des dispositions correspondantes, de juger les travaux qui lui sont confiés et d'en reconnaître les dangers potentiels.
- Les électriciens qualifiés doivent lire et comprendre les schémas électriques, mettre les machines électriques en marche, entretenir et réparer les machines, raccorder les armoires électriques et de commande, garantir la capacité fonctionnelle des composants électriques et reconnaître les risques éventuels lors de la manipulation de systèmes électriques et électroniques.

2.4 Risques pouvant émaner du produit

Le produit a été soumis à une évaluation des risques. La construction et l'exécution du produit qui en résultent correspondent à l'état actuel d'avancement de la technique.

Le produit peut être mis en œuvre de façon sûre dans le cadre d'une utilisation conforme. Il existe toutefois un risque résiduel.

 **DANGER**



Danger lié à une tension électrique !

Risque d'électrocution mortelle en cas de contact avec des pièces sous tension. Lorsque vous travaillez sur le système électrique, respectez les règles de sécurité suivantes :

1. Mettre hors tension
 2. Sécuriser contre toute remise sous tension
 3. S'assurer de l'absence de tension
- Les travaux sur le système électrique ne doivent être effectués que par un électricien qualifié ou par des personnes sous les ordres et la surveillance d'un électricien conformément aux règles et aux dispositions de l'électrotechnique.

 **AVERTISSEMENT**



Risque de heurt et d'écrasement à la porte !

Au cours de la course d'apprentissage de l'effort, la résistance mécanique normale lors de l'ouverture et de la fermeture de la porte est programmée dans la motorisation. La limitation d'effort est désactivée jusqu'à la fin du processus de programmation.

La présence éventuelle d'un obstacle n'arrête **pas** le mouvement de la porte !

- Tenez-vous à bonne distance du parcours complet de la porte de garage.
- N'interrompez le processus qu'en cas de danger.

3 Description du produit

3.1 Aperçu général du produit

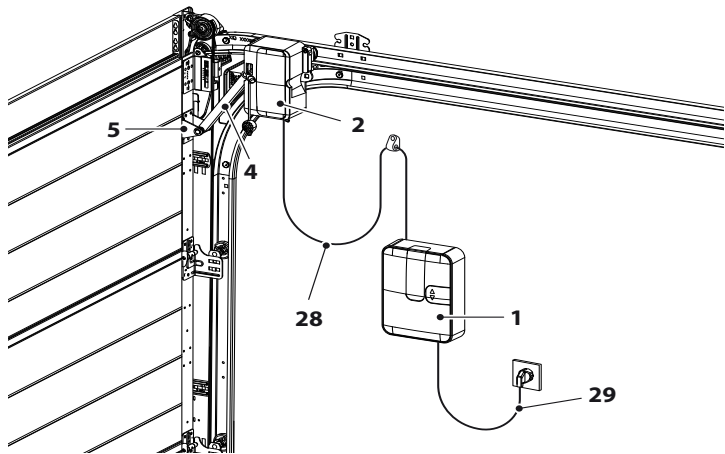


Fig. 3-1 Aperçu du produit

- | | | |
|------------------------|------------|--------------------|
| 1. Boîtier de commande | 4. Levier | 28. Câble spiralé |
| 2. Tête d'entraînement | 5. Console | 29. Cordon secteur |

3.2 Caractéristiques techniques

Taille max. de porte : 18 m²
Poids max. : 200 kg

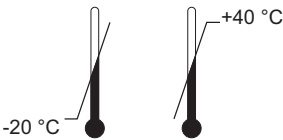
Spécifications des modèles

Commande : NovoPort® IV
Mode opératoire : impulsions, télécommande
Type de motorisation : NovoPort® IV
Charge nominale : 165 N
Charge max. : 550 N
Raccordement : 230 V / 50 Hz

Puissance absorbée
Standby : 0,5 W

LED d'éclairage : 1,6 W
Sécurité conformément à EN 13849-1 :
Entrée STOPP A : Cat. 2 / PL = C
Entrée STOPP B : Cat. 2 / PL = C

Plage de température :



Classe de protection : IP20, pour locaux secs uniquement
Volume sonore : < 70 dBA

Max. en fonctionnement :	200 W
Cycles / heure :	3
Cycles / jour max. :	10
Nombre max. de cycles :	25000

Fabricant :	Novoform tormatic GmbH
	Eisenhüttenweg 6
	44145 Dortmund
	Allemagne
	www.tormatic.de

3.3 Plaque signalétique du type

La plaque signalétique se trouve sous le couvercle du boîtier de commande, voir fig. 4-4, page 14.

Les valeurs de raccordement indiquées doivent être respectées.

3.4 Organes de commande

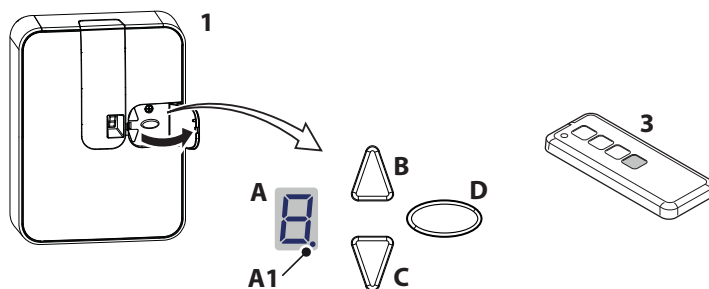


Fig. 3-2 Organes de commande

- | | |
|--------------------------------------|--|
| A. Affichage 7-segments (A1 = point) | B Touche OUVERTURE / démarrage |
| C. Touche FERMETURE | D. Touche de programmation (touche PROG) |
| 1. Boîtier de commande | 3. Émetteur portable |

3.5 Fonctionnement du dispositif de sécurité intégré

Si la porte rencontre un obstacle pendant la fermeture, l'entraînement s'arrête et libère l'obstacle en ouvrant la porte jusqu'à la position finale supérieure, voir chapitre Course d'apprentissage de l'effort, page 21.

Si l'entraînement fonctionne au ralenti, la porte n'est qu'entrouverte afin de libérer l'obstacle sans toutefois permettre de regarder dans le garage.

Si la porte rencontre un obstacle pendant l'ouverture, l'entraînement s'arrête et repart brièvement dans la direction inverse afin de libérer l'obstacle. La porte peut être fermée par le biais d'une nouvelle impulsion.

4 Installation et montage

4.1 Consignes de sécurité pour l'installation et le montage

- L'installation ne doit être réalisée que par du personnel technique qualifié.
- Avant de démarrer l'installation, veuillez vous familiariser avec toutes les instructions concernées.

4.2 Motorisations et accessoires

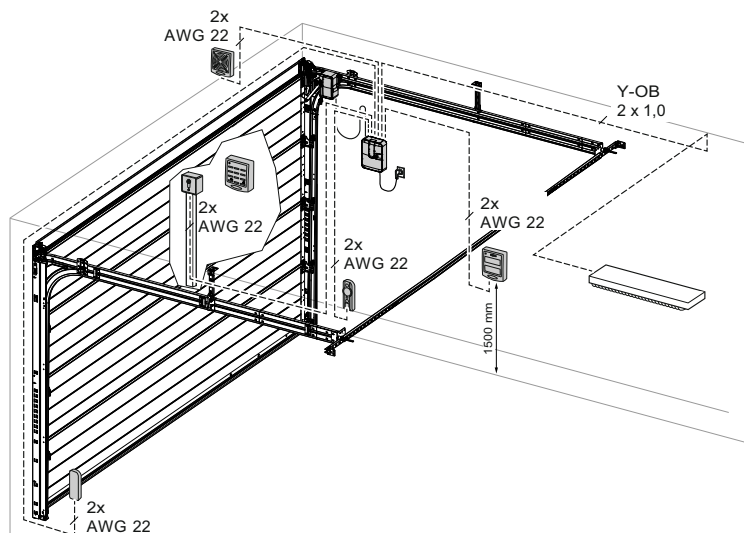


Fig. 4-1 Motorisations et accessoires

4.3 Composition de la fourniture

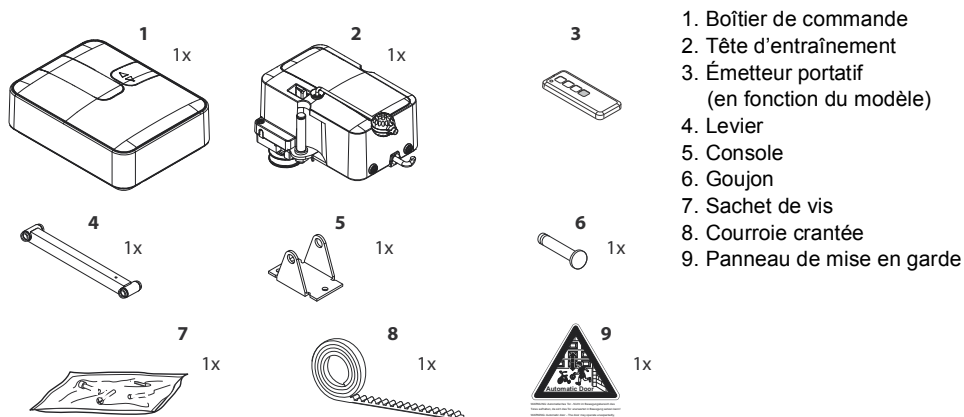


Fig. 4-2 Composition de la fourniture

AVIS

REMARQUE

Vérifiez que les vis et les supports fournis sont adaptés au montage sur place, compte tenu des conditions locales et du bâtiment.

4.4 Préparation du montage

AVERTISSEMENT

Risque d'être heurté ou renversé !

La porte peut heurter ou renverser des personnes.

- Assurez-vous que la porte ne dépasse pas sur un chemin ou une voie publique.

AVERTISSEMENT



Risque d'écrasement !

Risque de coincement et de cisaillement au niveau des mécanismes de verrouillage de la porte de garage.

- Retirez, si nécessaire, les pièces dangereuses avant le montage.

- Une prise secteur doit être installée au préalable pour le raccordement secteur. Le cordon secteur fourni a une longueur d'environ 1 m.
- Vérifiez la stabilité de la porte, resserrez les vis et les écrous.
- Contrôlez la mobilité de la porte, lubrifiez les arbres et les paliers. La pré-tension des ressorts doit également être contrôlée et, le cas échéant, corrigée.
- Démontez les verrouillages de porte existants (gâche et loqueteau).
- Dans le cas des garages ne comportant pas de deuxième entrée, un déverrouillage de secours (accessoire) est nécessaire.
- Pour les garages avec portillon, le contact de portillon doit être installé en premier lieu.

4.5 Montage de la motorisation de porte de garage

Suivez les illustrations de l'affiche de montage A3.

Étape	Installation
Choix du côté d'installation	
1	Choisissez le côté d'installation en fonction des caractéristiques du bâtiment. Le côté standard est à droite vu de l'intérieur vers l'extérieur. Cas particuliers voir 11 et 12. Pulvérisez du silicone en spray sur le rail (ne pas utiliser d'huile) pour assurer un coulisement optimal.
Montage de la courroie crantée	
2a	Utilisez le rail supérieur de la porte pour le montage de l'unité d'entraînement. Posez la courroie crantée dans le rail (dos de la courroie vers le haut). Du côté de la porte, placez le bout de la courroie crantée dans la pièce moulée d'extrémité.
2b	Tirez sur la cloche afin de libérer la roue d'entraînement.
2c	Faites passer la courroie crantée à travers les roues d'entraînement comme indiqué.
2d	Placez le moteur avec les roues d'entraînement dans le rail supérieur.
2e	Poussez la butée profilée de courroie sous la courroie crantée.

Étape	Installation
2f	Positionnez la butée profilée de courroie de telle sorte qu'elle conserve une distance d'environ 5 cm par rapport à l'unité d'entraînement en position finale d'ouverture.
Montage de la fixation arrière de la courroie crantée	
3a	Faites passer la courroie crantée à travers l'équerre de liaison et tenez-la tendue.
3b	Placez les deux moitiés de la cheville sur la courroie comme illustré.
3c	Mettez l'écrou moleté en place et tendez la courroie crantée sans exagération en tournant l'écrou moleté. Ce faisant, évitez de faire tourner la courroie crantée.
3d	La partie de courroie qui dépasse peut être coupée.
Mise en place du galet supérieur	
4a + 4b	Enlevez l'anneau d'extension du galet.
4c + 4d	Placez le galet dans le rail, réglez-le comme indiqué sur l'illustration et vissez-le.
Fixation de la console	
5	Placez la console sur les perçages prévus dans la section supérieure de la porte et vissez-la au moyen de 3 vis Parker de 6,3 x 16.
6 Mise en place du levier	
6a	Placez le levier sur le goujon de l'unité moteur et sécurisez-le au moyen d'un circlip.
6b	Tenez l'autre bout du levier entre les joues de la console et choisissez le trou (réglage VL uniquement pour les années de construction avant 2006). Faites passer le goujon à-travers la console et le levier et sécurisez-le avec un circlip.
Coulisseau	
7	Placez le coulisseau sur le profilé du rail, poussez-le dans l'orifice placé à l'arrière de l'unité d'entraînement et vissez-le à fond avec une vis de 4,2 x 13.
Raccordement du câble spirale	
8a	Un bornier auto-serrant est prévu à l'arrière du boîtier de commande pour les deux fils individuels. Enfoncez le fil rouge à gauche (1) et le fil vert à droite (2) dans le bornier.
8b	Enfichez le connecteur (3) dans la prise prévue en vous assurant qu'il s'enclique.
8c	Faites passer ensuite le câble dans le labyrinthe et fixez-le avec un serre-câble.
8d	Fixez également le câble secteur du boîtier de commande avec un serre-câble.
Fixation du boîtier de commande	
9a	Pour monter le boîtier de commande sur le mur latéral, marquez un point situé à une distance d'environ 1 m de la porte et 1,50 m du sol pour la première cheville. Percez un trou avec une mèche à béton (Ø 6 mm), chevillez et vissez la vis en la laissant dépasser du mur.
9b	Placez le boîtier de commande avec le trou de serrure sur la vis qui dépasse du mur.
9c + 9d	Positionnez l'appareil et marquez les autres points de fixation. Percez les trous, chevillez et vissez l'appareil en place avec des vis de 4,2 x 32.
Collier mural intermédiaire	
10	Tenez le câble spirale à la verticale vers le haut. L'allongement max. du câble à l'horizontale ne doit pas dépasser le triple de sa longueur initiale. Coincez le câble dans le collier au point d'inflexion. Tenez le collier sur le mur et marquez le point de fixation. Percez le trou, chevillez et vissez le collier en place avec une vis de 4,2 x 45.

Étape	Installation
Montage à gauche de la porte	
11a	Si les caractéristiques du bâtiment l'exigent, l'entraînement peut également être monté du côté gauche.
11b	Dévissez le goujon de la tête d'entraînement au moyen d'une clé à molette (SW 10 17 mm).
11c	Revissez-le de l'autre côté de la tête. Procédez ensuite de la même manière que pour le montage à droite.
Déport du boîtier de commande	
12a	Si le boîtier de commande ne peut pas être placé juste en-dessous du rail,
12b	le câble spirale peut être guidé vers la tête d'entraînement au moyen du deuxième collier fourni et de la bande perforée.
12c	L'allongement du câble spirale ne doit pas dépasser un facteur 3 pour la partie mobile et un facteur 7 pour la partie fixe. Si le câble spirale fourni n'est pas assez long, il convient d'utiliser le kit rallonge (accessoire).

4.5.1 Déverrouillage de la tête d'entraînement

AVIS

REMARQUE

La cloche doit être suspendue à une hauteur minimum de 1,80 m au-dessus du sol.

En cours de montage, il peut s'avérer nécessaire de déverrouiller l'entraînement sur la tête moteur et de le verrouiller à nouveau.

Il n'est pas nécessaire pour cela de démonter le levier.

1. Tirez sur la cloche afin de manœuvrer à la main la porte de garage. (voir fig. A). L'entraînement est maintenant déverrouillé de façon permanente (la valeur « 8 » est affichée si l'entraînement est en service et qu'une course a été programmée).

La tête d'entraînement peut être ré-enclenchée à n'importe quelle position.

2. Poussez le levier de la tête d'entraînement vers le bas pour verrouiller à nouveau l'entraînement (voir fig. B).

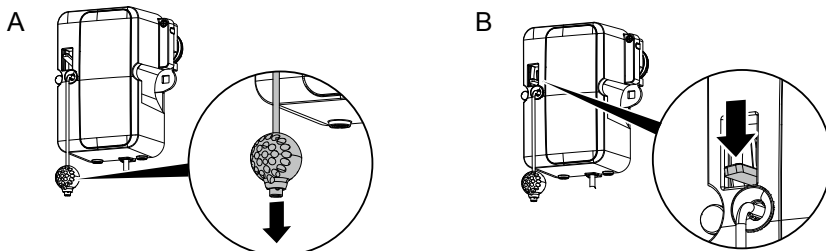


Fig. 4-3 Déverrouillage et verrouillage de l'entraînement

4.6 Câblage de la motorisation de la porte de garage - Raccordement au réseau et commande

DANGER

Danger lié à une tension électrique !

Risque d'électrocution mortelle en cas de contact avec des pièces sous tension.

- Avant toute ouverture du couvercle, déconnectez le boîtier de commande de l'alimentation en débranchant la prise secteur.
- Ne branchez jamais un câble sous tension. Ne raccordez que des interrupteurs ou des sorties relais libres de potentiel.
- Refermez le couvercle du boîtier de commande une fois tous les câbles raccordés.

AVERTISSEMENT

Danger lié au rayonnement optique !

Fixer trop longtemps une LED à courte distance peut provoquer un éblouissement optique. La capacité visuelle est alors fortement réduite à court terme. Cela peut donner lieu à des blessures graves.

- Ne regardez jamais directement une LED.

Pour accéder aux bornes de raccordement, vous devez déposer le couvercle du boîtier de commande de la manière suivante :

1. Ouvrez le volet de commande et dévissez la vis qui se trouve derrière.
2. Déposez le couvercle avant.

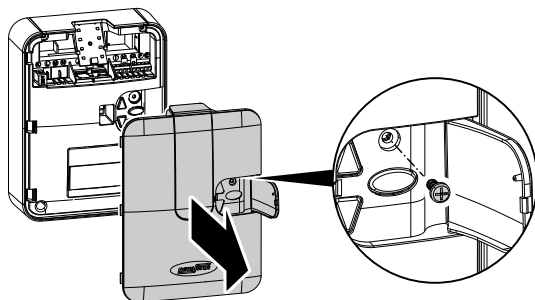
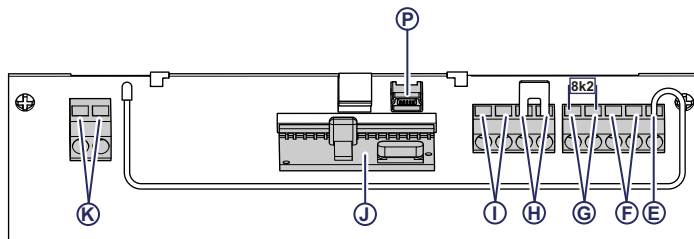


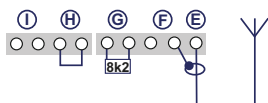
Fig. 4-4 Ouverture du couvercle du boîtier de commande

4.6.1 Schémas de raccordement

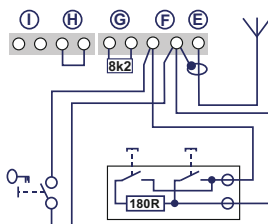
1



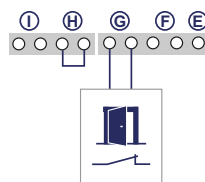
2



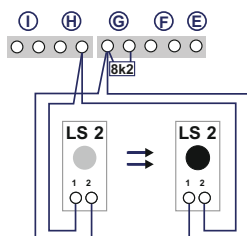
3



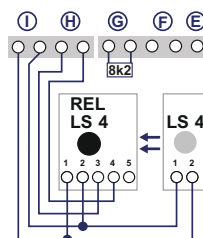
4



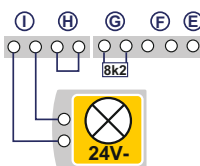
5



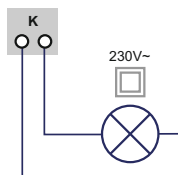
6



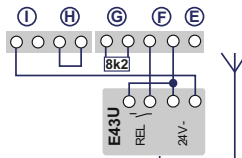
7



8



9



10



N°	Borne	Description
1		Vue d'ensemble des raccordements du boîtier de commande
1	J	Socle d'enfichage pour récepteur radio
2	E	Raccordement d'antenne En cas d'utilisation d'une antenne externe, le blindage de celle-ci doit être relié à la borne située à gauche (F).
3	F	Raccordement d'un générateur d'impulsions externe (accessoires, par ex. commutateur à clé ou clavier à code)
4	G	Raccordement d'un contact de portillon (accessoire) ou arrêt d'urgence Cette entrée permet de stopper la motorisation ou d'inhiber le démarrage. (voir menu H)
5	G / H	Raccordement barrière photoélectrique LS2 (si vous utilisez une autre barrière photoélectrique, prenez les positions des bornes mentionnées dans la notice d'utilisation de cette dernière)
6	I / H	Raccordement barrière photoélectrique à 4 fils (par exemple, LS5) Cette entrée permet d'activer l'inversion automatique de sens de la motorisation pendant la fermeture.
7	I	Raccordement par ex. pour un feu de signalisation 24V (accessoire) Alimentation 24 V DC, max. 100 mA (commutée)
8	K	Raccordement pour éclairage ou témoin lumineux externe à double isolation (classe de protection II, max. 500W) (accessoire)
9	F / I	Alimentation 24 V DC, max. 100 mA (permanente)
10	P	Raccordement pour module Mobility (accessoire)

4.6.2 Générateur d'impulsions et dispositifs de sécurité externes



Information

En cas d'exigences plus strictes en matière de protection des personnes, nous recommandons, en plus de la limitation interne d'effort de la motorisation, d'installer une barrière photoélectrique 2 fils. L'installation d'une barrière photoélectrique 4 fils est destinée à protéger uniquement le matériel. Pour de plus amples informations sur les accessoires, veuillez consulter nos documents ou interroger votre revendeur.

AVIS

REMARQUE

Avant la première mise en service, il faut vérifier que la motorisation fonctionne de façon irréprochable et en toute sécurité (voir chapitre Entretien / Contrôle, page 38).

4.7 Pose de l'antenne

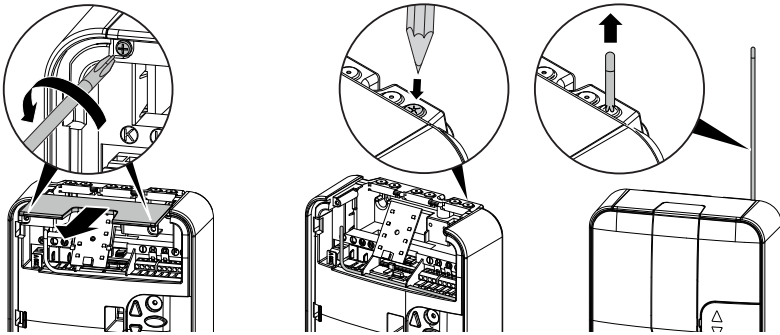


Fig. 4-5 Pose de l'antenne

1. Dévissez la vis située derrière le volet de commande et déposez le couvercle, voir fig. 4-4, page 14.
2. Dévissez les deux vis du capot supérieur et enlevez celui-ci en le faisant coulisser.
3. Sortez l'antenne de son emballage de sécurité et faites-la passer à la verticale vers le haut à travers le passage prévu. Le cas échéant, percer le passage auparavant au moyen d'un outil adéquat, un crayon pointu par exemple.
4. Remontez le capot et le couvercle sur le boîtier et vissez-les solidement.

AVIS

REMARQUE

En cas d'utilisation d'une antenne externe, le blindage de celle-ci doit être relié à la borne située à gauche (F).

4.8 Contact de portillon

NovoPort® IV vous offre la possibilité de raccorder un contact de portillon (accessoire) à la tête d'entraînement. Reportez-vous à cette fin aux illustrations 13a-13f de l'affiche de montage A3.

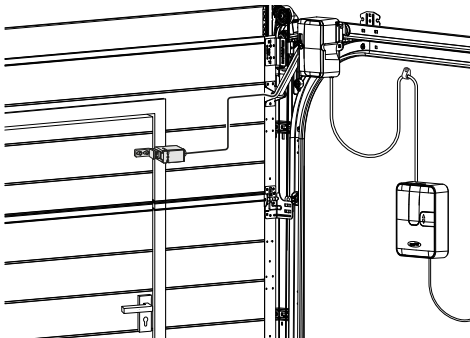


Fig. 4-6 Contact de portillon



Danger lié à une tension électrique !

Risque d'électrocution mortelle en cas de contact avec des pièces sous tension.

- Avant toute ouverture du couvercle, déconnectez le boîtier de commande de l'alimentation en débranchant la prise secteur.

Étape	Installation
Contact de portillon	
13b	Dévissez les vis du couvercle et déposez celui-ci.
13c	Au moyen d'une pince, cassez la languette située sur le côté du boîtier de l'unité d'entraînement.
13d	Posez le câble de raccordement le long du levier et fixez-le avec des serre-câbles. Veillez à ce que le câble conserve suffisamment de liberté de mouvement.
13e	Raccordez le câble du contact de portillon à la deuxième et à la troisième position du bornier.
13f	Remettez le couvercle sur le boîtier et revissez-le. (enlever la résistance 8k2 de la borne G du boîtier de commande)

Contrôle Ouvrez le portillon.

- L'affichage du boîtier de commande indique la valeur « 1 » lorsque la motorisation est en service.

4.9 Programmation de la tête d'entraînement

Dans cette section, nous décrivons la programmation de base de l'entraînement dans le cadre de l'installation. La programmation de la commande est guidée par menu.

- Un pression sur la touche (D) active le menu. Les chiffres de l'affichage (A) indiquent l'étape de menu.
- Au bout d'environ 2 secondes, l'affichage (A) se met à clignoter et le réglage peut être modifié au moyen des touches (B) et (C).
- La touche (D) permet de mémoriser la valeur paramétrée et le programme passe automatiquement à l'étape suivante. Il est possible, en appuyant plusieurs fois sur le touche (D), de sauter des étapes du menu.
- Pour sortir du menu, pressez la touche (D) jusqu'à ce que le chiffre 0 réapparaisse ou que l'affichage s'éteigne.
- En-dehors du menu, la touche (B) permet d'envoyer une impulsion de démarrage.

Vous trouverez des informations sur d'autres réglages ou sur les réglages spéciaux au chapitre Réglages spéciaux, page 23.

4.9.1 Préparation

1. Assurez-vous de la bonne liaison entre la porte de garage et la tête d'entraînement.
2. Assurez-vous du positionnement correct de l'antenne (fig. 4-5, page 17).
3. Assurez-vous que vous avez bien sous la main tous les émetteurs portatifs que vous souhaitez programmer pour cette porte de garage.
4. Ouvrez le volet de commande du boîtier de commande.
5. Branchez le cordon secteur du boîtier de commande sur une prise secteur. Sur l'affichage, le point (A1) s'allume.

4.9.2 Menu 1 : programmation de la fonction démarrage pour l'émetteur portatif

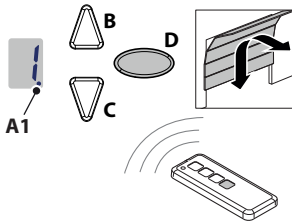


Fig. 4-7 Programmation de la fonction démarrage pour l'émetteur portatif

1. Appuyez une fois brièvement sur la touche de programmation (touche PROG) (D). Le chiffre « 1 » s'affiche.
2. Dès que la valeur affichée clignote, appuyez sur la touche de l'émetteur portatif avec lequel vous souhaitez ensuite démarrer la motorisation jusqu'à ce que le point (A1) clignote 4 fois sur l'affichage.
3. Dès que le chiffre disparaît, vous pouvez programmer l'émetteur portatif suivant (voir étape 1).

4.9.3 Menu 2 : programmation de la fonction éclairage pour l'émetteur portatif

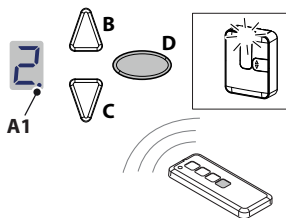


Fig. 4-8 Programmation de la fonction éclairage pour l'émetteur portatif

1. Appuyez deux fois brièvement sur la touche de programmation (touche PROG) (D). Le chiffre « 2 » s'affiche.

2. Appuyez sur la touche de l'émetteur portatif avec lequel vous souhaitez commander la lumière jusqu'à ce que le point (A1) clignote 4 fois sur l'affichage.
3. Dès que le chiffre disparaît, vous pouvez programmer l'émetteur portatif suivant (voir étape 1).

4.9.4 Effacement de tous les émetteurs portatifs programmés sur la tête d'entraînement

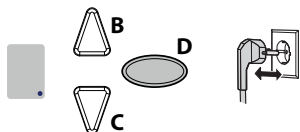


Fig. 4-9 Effacement de tous les émetteurs portatifs programmés sur la tête d'entraînement

1. Débranchez la prise secteur du boîtier de commande.
2. Appuyez sur la touche PROG (D) et maintenez-la pressée.
3. Branchez le cordon secteur sur la prise secteur tout en maintenant pressée la touche PROG (D).

4.9.5 Menu 3 + menu 4 : réglage des positions finales

AVIS

REMARQUE

La position finale OUVERTURE doit être à une distance d'au moins 5 cm de la butée profilée de courroie.

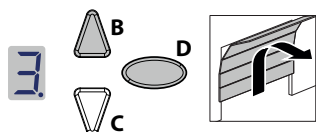


Fig. 4-10 Réglage des positions finales

1. Maintenez appuyée la touche de programmation (touche PROG) (D) durant environ 3 secondes. Le chiffre « 3 » s'affiche.
2. Appuyez sur la touche OUVERTURE (B) et vérifiez que la porte de garage part bien en direction OUVERTURE.

AVIS

REMARQUE

Si la porte se déplace dans la mauvaise direction, provoquez une inversion de rotation en appuyant pendant environ 5 secondes sur la touche PROG (D) jusqu'à l'apparition d'un chenillard lumineux sur l'affichage.

3. Maintenez appuyée la touche OUVERTURE jusqu'à ce que la porte de garage ait atteint la position finale d'ouverture souhaitée. Le cas échéant, appuyez sur la touche FERMETURE (C) pour en corriger la position.

4. Quand la porte de garage se trouve dans la position finale d'ouverture souhaitée, appuyez sur la touche de programmation (touche PROG) (D). Le chiffre « 4 » s'affiche.
5. Dès que la valeur affichée clignote, appuyez sur la touche FERMETURE (C).
6. Maintenez pressée la touche FERMETURE jusqu'à ce que la porte du garage ait atteint la position finale de fermeture souhaitée. Le cas échéant, appuyez sur la touche OUVERTURE pour en corriger la position.

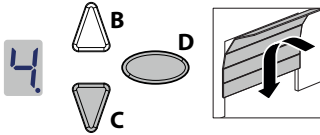


Fig. 4-11 Réglage des positions finales

7. Quand la porte de garage se trouve dans la position finale de fermeture souhaitée, appuyez sur la touche de programmation (touche PROG) (D). Le chiffre « 0 » s'affiche.
8. Poursuivez par la course d'apprentissage de l'effort.

4.9.6 Course d'apprentissage de l'effort

AVERTISSEMENT



Risque de heurt et d'écrasement à la porte !

Au cours de la course d'apprentissage de l'effort, la résistance mécanique normale lors de l'ouverture et de la fermeture de la porte est programmée dans la motorisation. La limitation d'effort est désactivée jusqu'à la fin du processus de programmation.

La présence éventuelle d'un obstacle n'arrête **pas** le mouvement de la porte !

- Tenez-vous à bonne distance du parcours complet de la porte de garage.

AVIS

REMARQUES

- Durant la course d'apprentissage de l'effort, le chiffre « 0 » est affiché. N'interrompez pas le processus. Une fois la course d'apprentissage de l'effort terminée, le chiffre affiché « 0 » doit disparaître.
- La course d'apprentissage de l'effort commence toujours à partir de la position finale de FERMETURE.

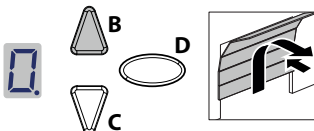


Fig. 4-12 Course d'apprentissage de l'effort

1. Appuyez sur la touche OUVERTURE (B) ou utilisez l'émetteur portatif programmé. La porte de garage va de la position finale de fermeture à la position finale d'ouverture où elle s'arrête brièvement. Ensuite, la porte va automatiquement jusqu'à la butée supérieure pour revenir ensuite à la position finale d'ouverture.
2. Appuyez à nouveau sur la touche OUVERTURE (B) ou utilisez l'émetteur portatif programmé. La porte de garage va de la position finale d'OUVERTURE à la position finale de FERMETURE. Au bout de 2 secondes environ, l'affichage « 0 » s'éteint.

AVIS

REMARQUES

- Si le chiffre « 0 » ne disparaît pas, répétez le processus.
- Au bout de 3 essais infructueux, le chiffre « 3 » est affiché et vous demande de réitérer le réglage des positions finales, voir aussi «Menu 3 + menu 4 : réglage des positions finales» page 20.

4.9.7 Contrôle de la limitation d'effort

AVIS

REMARQUES

- La limitation d'effort doit être contrôlée après l'achèvement des courses de programmation.
- L'entraînement doit être contrôlé une fois par mois.

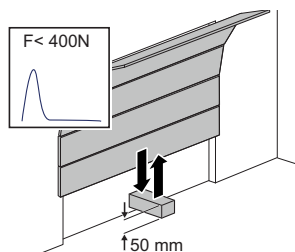


Fig. 4-13 Contrôle de la limitation d'effort

1. Placez un dynamomètre ou un obstacle approprié (par ex., l'emballage extérieur de l'entraînement) dans la zone de fermeture de la porte.
2. Fermez la porte de garage. La porte de garage se déplace vers sa position finale de FERMETURE. La porte de garage s'arrête et change de direction pour revenir en position d'OUVERTURE dès qu'un contact avec un obstacle est détecté.
3. Si la porte offre la possibilité de soulever une personne (par ex., ouvertures de plus de 50 mm ou surfaces horizontales), il faut vérifier le dispositif de limitation d'effort en direction ouverture : si la porte est soumise à une charge supplémentaire supérieure à 20 kg, la motorisation doit stopper.

AVIS

REMARQUE

Si l'obstacle n'est pas détecté ou si les valeurs d'effort ne sont pas respectées, la course doit être programmée à nouveau.

Après tout remplacement des ressorts de la porte, les positions finales doivent être de nouveau réglées (voir menu 3 + menu 4).

4.10 Réglages spéciaux

4.10.1 Ouverture du menu « Réglages spéciaux »

1. Pour accéder aux menus des réglages spéciaux, maintenez appuyée la touche de programmation (touche PROG) (D) durant environ 3 secondes. Le chiffre « 3 » s'affiche.
2. Appuyez à nouveau sur la touche de programmation (touche PROG) (D). Le chiffre « 4 » s'affiche.
3. Maintenez à nouveau appuyée la touche de programmation (touche PROG) durant environ 3 secondes. Le chiffre « 5 » s'affiche.

4.10.2 Menu 5 + menu 6 : Limitation d'effort pour l'ouverture et la fermeture



Risque d'écrasement à la porte !

En cas de réglage d'une valeur trop élevée pour la limitation d'effort, il existe un risque de blessure pour les personnes.

À la livraison, les valeurs réglées sont « 6 » pour la fermeture et « 4 » pour l'ouverture.

- L'effort au niveau du bord de fermeture principal ne doit pas excéder 400 N / 750 ms.



1. Sélectionnez le menu « 5 ». Au bout de 2 secondes environ, l'affichage clignote et la valeur réglée pour la limitation d'effort à l'ouverture apparaît.
2. Ajustez le réglage le cas échéant au moyen des touches OUVERTURE (B) et FERMETURE (C).
3. Appuyez sur la touche de programmation (touche PROG) (D). Le chiffre « 6 » s'affiche. Au bout de 2 secondes environ, l'affichage clignote et la valeur réglée pour la limitation d'effort à la fermeture apparaît.
4. Ajustez le réglage le cas échéant au moyen des touches OUVERTURE (B) et FERMETURE (C).
5. Appuyez sur la touche de programmation (touche PROG) (D). Le chiffre « 7 » s'affiche.

4.10.3 Menu 7 : réglage des durées d'éclairage

1. Sélectionnez le menu « 7 ».
Au bout de 2 secondes environ, l'affichage clignote et la valeur réglée pour la durée de l'éclairage apparaît. À la livraison, c'est la valeur « 0 » qui est définie.
2. Ajustez le réglage le cas échéant au moyen des touches OUVERTURE (B) et FERMETURE (C).

Valeur	Durée d'éclairage	Temps de préavis	24V
0	60 s	0 s	60 s
1	120 s	0 s	120 s
2	240 s	0 s	240 s
3	0 s	0 s	0 s
4	0 s	3 s	0 s
5	60 s	3 s	0 s
6	120 s	3 s	0 s
7	60 s	0 s	TAM
8	120 s	0 s	TAM
9	240 s	0 s	TAM

Remarques :

- TAM (signalisation d'ouverture de la porte) : 24 Volts pour une porte non fermée.
- Si un temps de préavis a été programmé, la lumière et le 24 V s'activent avant le démarrage de la motorisation.

3. Appuyez sur la touche de programmation (touche PROG) (D). Le chiffre « 8 » s'affiche.

4.10.4 Menu 8 : ajustements de la porte

AVIS

REMARQUE

Une fois les réglages modifiés, la course d'apprentissage de l'effort doit être effectuée à nouveau.

1. Sélectionnez le menu « 8 ».
Au bout de 2 secondes environ, l'affichage clignote et la valeur définie apparaît. À la livraison, c'est la valeur « 4 » qui est définie.
2. Ajustez le réglage le cas échéant au moyen des touches OUVERTURE (B) et FERMETURE (C).

Valeur	Démarrage OUVERTURE	Arrêt OUVERTURE	Démarrage FERMETURE	Arrêt FERMETURE
0	0	0	0	0
1	15	0	15	0
2	0	15	0	60
3	15	15	15	35
4	25	40	25	40
5	15	15	15	55
6	15	15	15	15
7	15	15	65	50
8	55	15	15	105
9	Ralenti uniquement			
Remarques : Ces indications correspondent aux trajets au ralenti mesurées en cm au coulisseau mobile.				

4.10.5 Menu 9 : réglages d'autres types de modes opératoires

1. Sélectionnez le menu « 9 ».
Au bout de 2 secondes environ, l'affichage clignote et le réglage du mode opératoire apparaît. À la livraison, c'est la valeur « 0 » qui est définie.
2. Ajustez le réglage le cas échéant au moyen des touches OUVERTURE (B) et FERMETURE (C).

Valeur	Description	Remarques
0	Fonctionnement normal	Réglage à la livraison
1	Fonctionnement normal avec position de ventilation*	Réglage de ventilation du garage. Dans ce mode opératoire, la porte de garage reste ouverte de 10 cm environ. Pour atteindre la position de ventilation, appuyez sur la deuxième touche de l'émetteur portatif ou utilisez un interrupteur DuoControl/Signal 111 (accessoire)*, qui doit être programmé dans le menu 2. La porte de garage peut être fermée à tout moment par émetteur portatif. Au bout de 60 minutes, la porte se ferme automatiquement.
2	Mode normal avec ouverture partielle	Dans ce mode opératoire, la porte de garage reste ouverte de 1 m environ. Appuyez pour démarrer l'ouverture partielle sur la deuxième touche de l'émetteur portatif ou utilisez un interrupteur DuoControl/Signal 111 (accessoire)*, qui doit être programmé dans le menu 2.

Remarques :
* : Après modification des modes opératoires 1 ou 2, la deuxième touche de l'émetteur doit être à nouveau programmée.

4.10.6 Menu H : réglages STOPP-A

1. Sélectionnez le menu « H ». Au bout de 2 secondes environ, l'affichage clignote et le réglage du mode opératoire apparaît. À la livraison, c'est la valeur « 0 » qui est définie.
2. Ajustez le réglage le cas échéant au moyen des touches OUVERTURE (B) et FERMETURE (C).

Valeur	Description	Remarques
0		Raccordement d'un ENS-S 8200 à l'entrée STOPP-A (borne G)
1		Raccordement d'un cavalier ou d'un ENS-S 1000 à l'entrée STOPP-A (borne G)

4.11 Directive TTZ - Protection anti-effraction pour portes de garage

4.11.1 Réalisation de la protection anti-effraction

Pour réaliser la protection anti-effraction, procédez comme suit :

1. Tournez la cloche avec la rainure vers le câble de traction
2. Détachez la cloche du câble comme indiqué sur l'illustration ci-dessous.

La protection anti-effraction est ainsi réalisée.

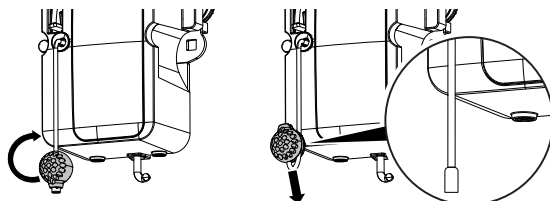


Fig. 4-14 Réalisation de la protection anti-effraction

4.11.2 Enlèvement de la protection anti-effraction

Pour enlever la protection anti-effraction, procédez comme suit :

1. Posez la cloche avec la rainure sur le câble de traction.
2. Faites coulisser la cloche le long du câble jusqu'à ce que l'extrémité de celui-ci s'enclenche dans la cloche.

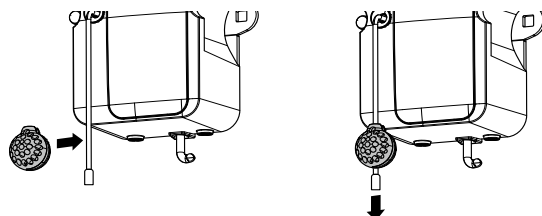


Fig. 4-15 Enlèvement de la protection anti-effraction

4.12 Achèvement de l'installation

Vérifiez que la porte de garage fonctionne de façon irréprochable et en toute sécurité. Voir chapitre Entretien / Contrôle, page 38.

4.13 Pose de l'autocollant de mise en garde

Apposez l'autocollant de manière bien visible sur la face intérieure de votre porte de garage.



WARNING: Automatisches Tor - Nicht im Bewegungsbereich des
Tores aufhalten, da sich das Tor unerwartet in Bewegung setzen kann!
WARNING: Automatic door - The door may operate unexpectedly,
therefore do not allow anything/anyone to stay in the path of the door!

ATTENTION : Porte automatique – Ne pas séjourner dans la zone de mouvement de la porte, celle-ci pouvant se mettre en mouvement inopinément.

WARNING: Automatic door - The door may operate unexpectedly, therefore do not allow anything/anyone to stay in the path of the door.

Fig. 4-16 Pose de l'autocollant de mise en garde

5 Utilisation

5.1 Consignes de sécurité pour l'utilisation

Observez pendant l'utilisation les consignes de sécurité suivantes :

- Utilisation uniquement par des personnes instruites.
- Tous les utilisateurs doivent avoir été familiarisés avec les mesures de sécurité applicables.
- Respectez la réglementation locale de prévention des accidents en vigueur pour le domaine d'utilisation et les consignes générales de sécurité.
- Tenez l'émetteur portatif hors de portée des enfants.



Risque de heurt et d'écrasement dû aux mouvements de la porte !

Les processus d'ouverture et de fermeture doivent être surveillés lors de la mise en marche de la motorisation.

- La porte de garage doit pouvoir être vue à partir de l'endroit où on la fait fonctionner.
- Veillez à l'absence de toute personne ou objet dans la zone de déplacement de la porte.

5.2 Ouverture et fermeture de la porte de garage (en fonctionnement normal)

La porte de garage peut être actionnée au moyen de différents appareils de commande (émetteur portatif, commutateur à clé etc.). Dans la présente notice, seule la commande par émetteur portatif est décrite. Les autres appareils de commande fonctionnent de la même façon.

1. Appuyez une fois brièvement sur la touche de l'émetteur portatif. En fonction de la position de la porte à ce moment-là, celle-ci se déplace en position d'OUVERTURE ou de FERMETURE.
2. Le cas échéant, appuyez à nouveau sur la touche de l'émetteur portatif pour stopper la porte de garage.
3. Le cas échéant, appuyez à nouveau sur la touche de l'émetteur portatif pour remettre la porte dans la position de départ.



Information

Une touche de l'émetteur portatif peut être programmée avec la fonction « 4 minutes de lumière ». La lumière peut être allumée via l'émetteur portatif indépendamment de la motorisation. Au bout de 4 minutes, la lumière s'éteint automatiquement.

5.3 Ouverture et fermeture manuelles de la porte de garage



Risque de heurt et d'écrasement dû à des mouvements incontrôlés de la porte !

En cas d'utilisation du déverrouillage rapide, la porte peut bouger de façon incontrôlée. Il est possible que la porte de garage ne soit plus équilibrée correctement ou que les ressorts soient endommagés ou ne disposent plus de la tension nécessaire.

- Prenez contact avec le fournisseur / fabricant compétent.

AVIS

REMARQUE

Lors de l'installation du système, des éléments de verrouillage de la motorisation de la porte de garage ont été démontés.

Il faut les remonter si la porte de garage doit être manœuvrée à la main pendant une période assez longue. C'est l'unique façon de verrouiller la porte de garage en position fermée.

En cas de réglage de la porte ou de panne électrique, la porte de garage peut être ouverte et fermée à la main.

1. Tirez sur la cloche afin de déverrouiller l'entraînement de manière permanente.

Le chiffre « 8 » apparaît sur l'affichage du boîtier de commande.

La porte de garage peut alors être manœuvrée à la main.

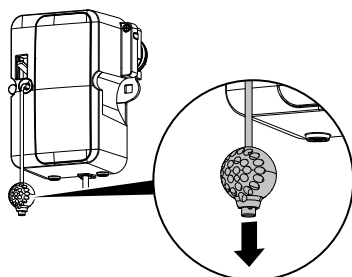


Fig. 5-1 Déverrouillage de l'entraînement

La tête d'entraînement peut être ré-enclenchée à n'importe quelle position.

2. Poussez le levier de la tête d'entraînement vers le bas pour verrouiller à nouveau l'entraînement.

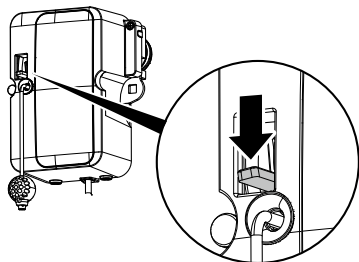


Fig. 5-2 Verrouillage de l'entraînement

5.4 Ouverture et fermeture de la porte de garage (autres modes opératoires)

- Modes opératoires possibles, voir chapitre Réglages spéciaux, page 23.

6 Recherche des défauts



Danger dû à l'électricité !

- Avant toute intervention sur l'entraînement, il est indispensable de débrancher la prise secteur.

Défaut	Cause possible	Remède
La porte ne s'ouvre / ne se ferme pas entièrement.	La mécanique de la porte s'est modifiée. Le réglage de la force d'ouverture / de fermeture est trop faible. La position finale n'est pas réglée de façon correcte.	Faire inspecter la porte. Faire mesurer le réglage de force (menus 5 et 6, page 23). Faire régler à nouveau les positions finales.
Après s'être fermée, la porte s'entrouvre à nouveau.	La porte est bloquée peu avant la position de fermeture. La position finale n'est pas réglée de façon correcte.	Enlever l'obstacle Faire régler à nouveau la position finale de fermeture.
L'entraînement ne tourne pas, bien que le moteur fonctionne.	L'entraînement est déverrouillé.	Verrouiller l'entraînement, voir fig. 5-2, page 30.
La porte ne réagit pas à l'impulsion envoyée par l'émetteur portatif, mais elle réagit à l'actionnement du bouton ou d'autres générateurs d'impulsions.	La pile de l'émetteur portatif est vide. L'antenne est absente ou mal orientée. Aucun émetteur portatif n'a été programmé.	Remplacer la pile de l'émetteur portatif. Enfiler / orienter l'antenne. Programmer les émetteurs portatifs (menu 1, page 19).
La porte ne réagit ni à l'impulsion envoyée par l'émetteur portatif, ni à celles d'autres générateurs.	Voir l'affichage de diagnostic.	Voir l'affichage de diagnostic.
La portée de l'émetteur portatif est insuffisante.	La pile de l'émetteur portatif est vide. L'antenne est absente ou mal orientée. Le bâtiment fait écran au signal à recevoir.	Remplacer la pile de l'émetteur portatif. Enfiler / orienter l'antenne. Raccorder une antenne externe (accessoire).
La courroie crantée ou l'entraînement font des bruits.	La courroie crantée est encrassée ou elle est trop tendue.	Nettoyer la courroie crantée. Pulvériser du silicone en spray sur le rail (ne pas utiliser d'huile). Détendre la courroie crantée.

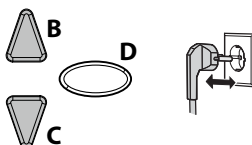
7 Affichage de diagnostic

Valeur	État	Diagnostic / Remède
	La motorisation démarre et le chiffre « 0 » s'éteint.	La motorisation reçoit une impulsion de démarrage à l'entrée START ou par l'intermédiaire d'un émetteur. Mode opératoire normal.
	La porte de garage a atteint sa position finale d'OUVERTURE.	
	La porte de garage a atteint sa position finale de FERMETURE.	
	La position finale n'a pas été atteinte.	
	Le chiffre « 0 » s'affiche à la prochaine ouverture ou fermeture puis s'éteint.	Motorisation en mode Course d'apprentissage de l'effort. Attention : Dans ce mode, aucune surveillance de l'effort n'est opérée par la motorisation. Veillez à l'absence de toute personne ou objet dans la zone de déplacement de la porte.
	Le chiffre « 0 » s'affiche toujours.	La course d'apprentissage de l'effort ne s'est pas terminée et doit être réitérée. Pression en position finale éventuellement trop forte. Procédez à un nouveau réglage des positions finales.
	La porte de garage ne s'ouvre ou ne se ferme pas.	Interruption sur l'entrée STOPP A ou déclenchement d'un dispositif de sécurité externe (ex. : portillon).
	La porte ne se ferme pas.	Interruption sur l'entrée STOPP B ou déclenchement d'un dispositif de sécurité externe (ex. : barrière photo-électrique).
	Les réglages de la porte et la course d'apprentissage n'ont pas été achevés correctement ou entièrement.	Ouvrez les menus 3 et 4, corriger les réglages de la porte, terminez le processus d'apprentissage
	Signal continu au niveau de l'entrée START.	Le signal de démarrage n'est pas reconnu ou impulsion permanente (ex. : le bouton est coincé).
	Erreur lors du réglage de la motorisation.	Course de déplacement trop longue. Répétez les réglages dans les menus 3 et 4.
	Erreur lors de la course d'apprentissage.	Répétez la programmation des positions dans les menus 3 et 4. Diminuez l'effort lorsque les positions finales sont atteintes.

Valeur	État	Diagnostic / Remède
	L'entraînement est déverrouillé ou le contact de portillon est activé.	L'entraînement est déverrouillé, ré-enclenchez la tête d'entraînement. Contrôlez le contact de portillon.
	La porte de garage ne s'ouvre ou ne se ferme pas.	Erreur lors de l'auto-test. Coupez l'alimentation électrique.
	Moteur immobilisé.	Le moteur ne tourne pas. Faites appel à une spécialiste pour dépanner le moteur.
	Verrouillage de vacances activé. La porte de garage ne s'ouvre pas.	Remettre l'interrupteur coulissant SafeControl/Signal 112 en position ON. Remettre en position initiale.
	Le test du contact de portillon a échoué.	Contrôlez le câble et les raccordements et bornes du contact de portillon.
	Surcharge	Débranchez les appareils externes de la borne I.
	Défaut barrière photoélectrique.	Contrôlez les câbles et les raccordements de la barrière photoélectrique.

7.1 Rétablissement des réglages d'usine

1. Appuyez en même temps sur les touches OUVERTURE (B) et FERMETURE (C).



2. Maintenez appuyées les deux touches pendant environ 3 secondes après avoir raccordé le cordon secteur à une prise.

7.2 Compteur de cycles

Le compteur de cycles enregistre le nombre d'ouvertures/de fermetures effectuées par la motorisation.

Pour consulter l'état du compteur, maintenez la touche (C) appuyée pendant 3 secondes jusqu'à ce qu'un chiffre apparaisse.

Le chiffre affiché indique l'une après l'autre les valeurs numériques en commençant par la position de décimale la plus élevée jusqu'à la plus basse. À la fin, un tiret horizontal apparaît, par exemple : 3456 mouvements, 3 4 5 6 -.

8 Cahier d'inspection et de contrôle

Tableau 8-1

Propriétaire/exploitant
Lieu :

Caractéristiques de la motorisation

Type de motorisation :	Date de fabrication :
Fabricant :	Mode opératoire :

Caractéristiques de la porte

Type :	Année de construction :
Numéro de série :	Poids du tablier :
Dimensions :	

Installation, première mise en service

Entreprise ayant réalisé l'installation :	Nom de l'employé :
Date de la première mise en service :	Signature :

Divers :

Modifications

8.1 Test de la motorisation de la porte de garage

AVIS**REMARQUE**

Une inspection ne remplace pas les opérations d'entretien nécessaires ! Après chaque inspection, les défauts constatés doivent être immédiatement éliminés.

- Les portes motorisées doivent être régulièrement inspectées et entretenues par des techniciens de montage qualifiés, c'est-à-dire des personnes qui ont la formation appropriée et disposent des compétences nécessaires du fait de leur expérience.
- Les intervalles d'inspection et d'entretien prévus par le fabricant doivent être respectés.
- Veuillez respecter les directives nationales applicables (par exemple, en Allemagne, l'ASR, 1.7 « Règles techniques pour postes de travail - Portes et portails »).
- Tous les travaux d'inspection et d'entretien doivent être documentés dans le cahier d'inspection ci-joint.
- L'exploitant/propriétaire est tenu de conserver soigneusement ce cahier d'inspection au même endroit que la documentation sur la motorisation de la porte de garage pendant toute la durée d'utilisation de l'installation.
- L'entreprise d'installation est tenue de remettre, avant la mise en service du système, ce cahier d'inspection entièrement complété à l'exploitant/propriétaire. Cela est aussi valable pour les portes actionnées à la main.
- L'ensemble des prescriptions et des remarques contenus dans la documentation sur la motorisation de la porte de garage (installation, fonctionnement et entretien, etc.) doit être impérativement respecté.
- La garantie du fabricant est annulée en cas de réalisation incorrecte des travaux d'inspection et d'entretien.
- Toute modification autorisée de la porte de garage doit également être documentée.

9 Listes de contrôle

9.1 Liste de contrôle du système de porte

Cocher l'équipement présent lors de la mise en service.

N°	Élément	présent ?	Point de contrôle	Remarques
1.0	Porte de garage			
1.1	Ouverture et fermeture manuelles		Manœuvrabilité	
1.2	Fixations / connexions enfichables		État / tenue	
1.3	Boulons / articulations		État / graissage	
1.4	Galets / supports de galets		État / graissage	
1.5	Joints / contacts glissants		État / tenue	
1.6	Châssis / guidage de porte		Orientation / fixation	
1.7	Tablier		Orientation / état	
2.0	Poids			
2.1	Ressorts		État / tenue / ajustement	
2.1.1	Bandes à ressort		État	
2.1.2	Dispositif de sécurité en cas de rupture du ressort		État / plaque signalétique	
2.1.3	Dispositifs de sécurité (assemblage par languette...)		État / tenue	
2.2	Câbles métalliques		État / tenue	
2.2.1	Fixation du câble		État / tenue	
2.2.2	Tambour de câble			
2.3	Protection anti-chute		État	
2.4	Concentricité de l'arbre en T		État	
3.0	Motorisation / commande			
3.1	Motorisation / rail / console			
3.2	Câbles électriques / connecteurs			
3.3	Déverrouillage d'urgence		Fonctionnement / état	
3.4	Dispositifs de commande, poussoirs / émetteurs portatifs		Fonctionnement / état	
3.5	Fin de course		État / position	
4.0	Sécurité contre l'écrasement et le cisaillement			
4.1	Limitation de l'effort		Arrêt et inversion de sens	
4.2	Protection contre le soulèvement de personnes		Le tablier s'arrête en cas de charge supplémentaire de 20 kg	
4.3	Conditions ambiantes		Distances de sécurité	

N°	Élément	présent ?	Point de contrôle	Remarques
5.0	Autres dispositifs			
5.1	Verrouillage / serrure		Fonctionnement / état	
5.2	Portillon		Fonctionnement / état	
5.2.1	Contact de portillon		Fonctionnement / état	
5.2.2	Contact de fermeture de porte		Fonctionnement / état	
5.3	Commande feu		Fonctionnement / état	
5.4	Barrières photoélectriques		Fonctionnement / état	
5.5	Protection du bord de fermeture		Fonctionnement / état	
6.0	Documentation de l'exploitant/propriétaire			
6.1	Plaque signalétique / étiquette CE		complètes / lisibles	
6.2	Déclaration de conformité du système de porte		complète / lisible	
6.3	Notices de montage, d'utilisation et d'entretien		complètes / lisibles	

9.2 Justificatif de contrôle et de maintenance du système de porte

Date	Travaux effectués / Mesures à prendre	Contrôle effectué	Défauts éliminés
		Signature / adresse de l'entreprise	Signature / adresse de l'entreprise

10 Entretien / Contrôle

AVIS

REMARQUE

Pour votre sécurité, l'installation de la porte doit être contrôlée avant la première mise en service et au besoin - mais au moins une fois par mois. Nous recommandons de faire appel à une entreprise spécialisée.

Surveillance de la limitation d'effort

La commande de la motorisation dispose d'un système de sécurité à 2 processeurs assurant la surveillance de la limitation d'effort. Dans chaque position finale ou en cas de remise en service, l'interruption intégrée de l'effort est testée automatiquement. Le contrôle mensuel du système de porte doit comporter un test de la limitation d'effort.

AVERTISSEMENT



Risque d'écrasement à la porte !

En cas de réglage d'une valeur trop élevée pour la limitation d'effort, il existe un risque de blessure pour les personnes.

À la livraison, les valeurs réglées sont « 6 » pour la fermeture et « 4 » pour l'ouverture.

- L'effort au niveau du bord de fermeture principal ne doit pas excéder 400 N / 750 ms.

Contrôlez la limitation d'effort de la manière décrite au chapitre «Menu 5 + menu 6 : Limitation d'effort pour l'ouverture et la fermeture» page 23.

11 Nettoyage / entretien

DANGER



Danger lié à une tension électrique !

Tout contact de l'entraînement avec de l'eau risque de provoquer une électrocution.

- Débranchez toujours le cordon secteur avant toute opération sur la porte ou la motorisation !

Au besoin, frottez la motorisation avec un chiffon sec.

12 Démontage / Élimination

12.1 Démontage

Le démontage s'effectue dans l'ordre inverse des instructions pour le montage (chapitre Installation et montage, page 10).

12.2 Élimination

Pour l'élimination du système de porte, démontez celui-ci et séparez les différents groupes de matériaux :

- Matières plastiques
- Matériaux non-ferreux (ex. : résidus de cuivre)
- Déchets électriques (moteurs)
- Acier

Éliminez les matériaux conformément à la législation nationale en vigueur.

Éliminez toujours les emballages dans le respect de l'environnement et des consignes d'élimination locales.



Le pictogramme représentant une poubelle barrée, apposé sur un appareil électrique ou électronique, signifie que celui-ci ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères. Des points de collecte gratuits pour les appareils électriques ou électroniques usagés sont à votre disposition à proximité de chez vous. Les autorités de votre ville ou de votre commune peuvent vous en fournir les adresses. La collecte séparée des appareils électriques et électroniques usagés permet leur réutilisation éventuelle, le recyclage des matériaux constitutifs et les autres formes de recyclage tout en évitant les conséquences négatives pour l'environnement et la santé des produits dangereux qu'ils sont susceptibles de contenir.



Li-Ion

Les piles usagées et les batteries ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères, mais être éliminées conformément à la directive européenne 2006/66/CE DU PARLEMENT ET DU CONSEIL EUROPEEN du 6 septembre 2006 relative aux piles, aux piles rechargeables, aux accumulateurs et aux batteries. Veuillez éliminer les piles et les batteries conformément aux dispositions légales en vigueur.

13 Conditions de garantie

Veuillez observer que la garantie couvre exclusivement l'utilisation du système dans le domaine privé.

Le domaine privé correspond pour nous à un maximum de 10 cycles d'ouverture/fermeture par jour.

L'énoncé complet des conditions de garantie est à votre disposition à l'adresse Internet suivante : <https://www.novoferm.de/garantiebestimmungen>

14 Déclaration de conformité et d'incorporation

14.1 Déclaration d'incorporation selon la directive Machines 2006/42/UE

Déclaration d'incorporation du fabricant (traduction de l'original)

pour l'incorporation d'une quasi-machine

au sens de la directive Machines 2006/42/UE, annexe II partie 1 section B

Nous déclarons par la présente que la quasi-machine désignée ci-après, dans la mesure où la composition de la fourniture le rend possible, répond aux exigences de base de la directive Machines UE.

La quasi-machine est destinée à être incorporée à un système de porte pour former ainsi une machine complète au sens de la directive Machines UE. Le système de porte ne peut être mis en service qu'à partir du moment où il a été constaté que le système complet répond aux dispositions de la directive Machines UE et que la déclaration de conformité CE selon l'annexe II A a été présentée.

Nous déclarons en outre que les documents techniques spéciaux pour cette quasi-machine, selon l'annexe VII partie B, ont été élaborés, et nous engageons, sur demande justifiée, à les transmettre aux instances compétentes des pays individuels par l'intermédiaire de notre service documentation.

Type de machine :	Entraînement pour garage
Désignation de la machine :	NovoPort® IV
Année de fabrication :	à partir de 2018
Directives CE/UE pertinentes :	• Directive 2014/30/UE sur la compatibilité électromagnétique, version du 29/3/2014 • Directive 2011/65/UE sur la limitation de l'emploi de certains produits dangereux dans les appareils électriques et électroniques, version du 1/07/2011
Respect des exigences de la directive machines 2006/42/UE, annexe I partie 1 :	1.1.2, 1.1.3, 1.1.5, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 1.2.5, 1.2.6, 1.3.1, 1.3.2, 1.3.4, 1.3.7, 1.5.1, 1.5.4, 1.5.6, 1.5.14, 1.6.1, 1.6.2, 1.6.3, 1.7.1, 1.7.3, 1.7.4
Normes harmonisées applicables :	EN ISO 12100:2010; EN ISO 13849-1:2015, PL „C“ Cat. 2 EN 60335-1:2012 (dans la mesure de l'applicabilité) EN 61000-6-3:2007 / A1:2011 EN 61000-6-2:2005 / AC:2005, EN ISO 13850:2008; EN 60204-1:2006/AC:2010; EN 617:2001+A1:2010; EN 618:2002+A1:2010
Autres normes et spécifications techniques utilisées :	EN 300220-1:2017-05, EN 300220-2:2017-05 EN 301489-1:2017, EN 12453:2017 EN 60335-2-95:2015-01 / A1:2015-06
Fabricant et nom du responsable des documents techniques :	Novoform tormatic GmbH Eisenhüttenweg 6 44145 Dortmund, Allemagne

Dortmund, le 5/6/2018



Lieu, date

Dirk Gößling, gérant

14.2 Déclaration de conformité selon directive 2014/53/UE

Le système radio intégré répond à la directive 2014/53/UE.

Le texte complet de la déclaration de conformité peut être consulté à l'adresse internet suivante :
<https://www.tormatic.de/dokumentation/>